

Éditorial

Environnement + Social + Gouvernance = ESG

C'EST LA PRESSION DES INVESTISSEURS QUI JOUE AUJOURD'HUI UN RÔLE DÉTERMINANT POUR STIMULER L'APPLICATION DES CRITÈRES ESG.

390,6 milliards de francs ! A fin 2017, c'est le montant investi dans des fonds et actifs « durables » selon une étude du Swiss Sustainable Finance (SSF) et de l'Université de Zürich. Représentant alors 5 % de tous les actifs sous gestion en Suisse, leur croissance annuelle était de... 82%. Détenus à 86% par des investisseurs institutionnels, les particuliers (14%), étaient toujours plus nombreux à s'y intéresser.

Les investissements durables sont sélectionnés d'une part selon des critères financiers classiques et, d'autre part, selon des critères extra-financiers ESG, pour E comme Environnement, S comme Social et G comme Gouvernance. Ces critères charpentent une approche d'investissement intégrant la durabilité dans l'analyse financière. Ils sont, par exemple, pour

- l'Environnement : les émissions de CO₂, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets,...

- le Social : le comportement d'un émetteur en matière sociale, son respect des normes du travail, sa gestion des ressources humaines ou son approche du dialogue social ;
- la Gouvernance : comment un émetteur est dirigé, administré et contrôlé, sa transparence dans la rémunération des dirigeants, la féminisation de ses instances dirigeantes ou son application des droits des actionnaires.

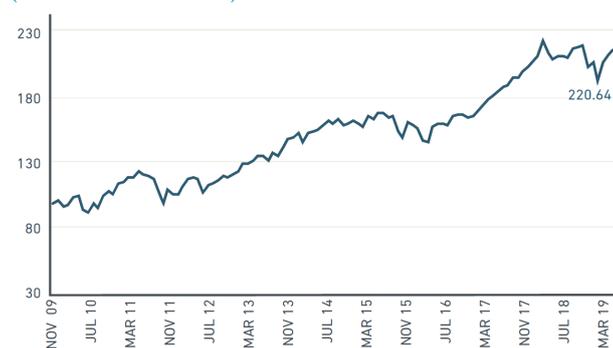
Ces axes de réflexion et de sélection appliqués à l'investissement responsable s'appliquent aux actions, aux obligations ou aux actifs immobiliers. Selon l'étude SSF, les actions étaient en 2017 la principale classe d'actifs (27,7%), devant les actifs immobiliers (22,3%) et les obligations souveraines (16,8%) ou d'entreprises (16,3%). Les valeurs sélectionnées l'étaient, par exemple, par exclusion sectorielle ou thématique (armes, nucléaire), par une approche thématique privilégiant les valeurs d'un segment donné ou encore selon l'engagement actionnarial de l'émetteur.

Mais, selon une étude fin 2018 de la banque HSBC, la mise en œuvre des critères ESG est délicate. D'une part, « pour 48% des 1700 investisseurs interrogés dans le monde, c'est d'abord le souci de rentabilité financière qui détermine leur décision d'intégration des principes ESG dans leur politique d'investissement. » D'autre part, pour 58% d'entre eux, le principal obstacle à leur intégration reste la non harmonisation de leur définition. Aujourd'hui, la pression des investisseurs joue donc un rôle déterminant pour stimuler l'application des critères ESG.

Dans le rétroviseur

La performance des investissements choisis selon des critères ESG se mesure au moyen de plusieurs indices. Par exemple, l'indice ESG publié par MSCI.

Performance cumulée de l'indice MSCI ESG Universal – en USD
(Novembre 2009 – Mars 2019)



Source : MSCI

● MSCI ESG Universal

Quelques prévisions

CROISSANCE SUISSE SOUS PRESSION

Après une hausse solide en 2018, la croissance suisse montre des signes de faiblesse sous l'influence notamment de la dégradation conjoncturelle mondiale. Cette année, le conflit commercial entre la Chine et les USA n'est pas terminé, le Brexit reste très flou et les foyers de tension géopolitiques sont nombreux. Le PIB devrait croître de 1,1% selon le SECO et les autres éléments évoluer ainsi :

- **Inflation** : elle sera limitée à 0,4% en 2019 ;
- **Chômage** : il sera contenu à 2,4% en 2019.

Les placements Environnement-Social-Gouvernance

S'engager pour être responsable

Les critères de placement ESG sont de plus en plus demandés par les investisseurs.
Comment Boccard & Partenaires SA répond-il à cette évolution ?
Réponse de Marcel Dousse, directeur général.

IL S'AGIT DE NE PAS INVESTIR DANS DES TITRES QUI PEUVENT HEURTER LA SENSIBILITÉ ÉTHIQUE DE NOS CLIENTS.

« Depuis longtemps déjà, Boccard & Partenaires SA n'investit pas dans des titres qui peuvent heurter la sensibilité éthique de certains de nos clients. C'est une affaire de respect pour nous ! Mais ce respect implique aussi de devoir obéir à une demande spécifique. Par contre, nous devons aussi sensibiliser notre clientèle au fait que tout le monde s'engouffre dans la brèche des placements ESG... »

Comment procédez-vous pour ce type de placement ?

En accord avec les clients, toujours plus nombreux, qui veulent avoir une partie de leurs placements en ESG, nous avons une triple approche. D'abord, nous pouvons déléguer l'entier de la partie ESG dans un établissement tiers spécialisé dont nous contrôlons la qualité des produits. Une autre approche consiste à proposer une sélection de fonds ESG que nous avons analysés.

Et votre troisième approche du placement ESG?...

Dans ce cas, il s'agit d'accompagner le client qui veut, par exemple, exclure certains titres de ses placements pour des raisons éthiques. Ou il s'agit de le conseiller, s'il veut acheter le titre d'une société controversée pour aller, par exemple, s'exprimer dans son assemblée générale pour peser sur les décisions. Dans les deux cas, on peut dire que le client veut s'engager pour être responsable.

Il s'agit toujours de dialoguer avec les clients, n'est-ce pas ?

Ceux qui veulent des placements ESG sont encore en minorité, mais c'est une tendance réelle. Il faut donc respecter cette demande et tenir compte des principes éthiques de nos clients. Ceci étant, nous devons les sensibiliser aux effets de mode et les rendre attentifs au fait que ces instruments ne sont jamais à l'abri des mouvements boursiers.

LES MARCHÉS SONT DANS UN NO MAN'S LAND.

Rester sur ses positions

« A fin 2018, les perspectives boursières n'étaient pas bonnes. Depuis, même si on va toujours vers un ralentissement conjoncturel, les banques centrales sont revenues sur les hausses de leurs taux et les résultats des entreprises sont meilleurs que prévus. Les marchés ont donc récupéré tout ou partie de leurs pertes sachant qu'il n'y a toujours aucune alternative aux actions.

Les marchés arrivent donc à un stade où ils plafonnent. Ils sont dans une zone de no man's land avec un volume en ralentissement. L'environnement reste cependant marqué par la menace de la guerre commerciale entre les USA et la Chine ou par le Brexit. Dans la mesure où la valorisation des marchés n'est pas excessive du fait du bas niveau des taux, il faut maintenir ses positions. Une consolidation des gains récents permettra, cas échéant, de se repositionner sur les bourses à de meilleurs niveaux. »

Citywire

Basée à Londres, Milan, Munich, New York, et Singapour, Citywire est une publication financière spécialisée dans l'analyse de la performance des gestionnaires de fonds.

Dans son numéro de janvier 2019, elle a sélectionné les 50 meilleurs gestionnaires de fortune indépendant suisses, parmi lesquels elle a intégré Boccard & Partenaires SA.

Pour vous permettre de vous faire une idée de cet examen, rendez-vous sur le site www.citywire.ch/magazines/archive.

BOCCARD & PARTENAIRES SA

NEUCHÂTEL

Rue St-Honoré 5
Case postale 1911
2001 Neuchâtel
T +41 (0)32 725 25 60

FRIBOURG

Allée des Grand-Places 1
Case postale 416
1701 Fribourg
T +41 (0)26 322 62 53

info@boccard.ch
www.boccard.ch

PERSPECTIVE 

n° 5

Coordination : Paul Coudret, Fribourg
paulmarie@coudret.ch
Graphisme : ASPHALTE-DESIGN.CH